

10 recommandations pratiques pour une communication adaptée

Le poids des mots

Usez et abusez des mots :

- 1
 - « englobants » qui désignent indifféremment une femme ou un homme : une personne,
 - « épïcènes » dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin : un.e élève, un.e membre, un.e kayakiste, ...

Usez du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes pour que les femmes comme les hommes se sentent représenté.es et s'identifient et veiller à utiliser l'ordre alphabétique pour ne pas

- 2 faire de préséance :
 - les lycéennes et les lycéens, les sénateurs et les sénatrices, les acteurs et les actrices, les Français et les Françaises

Si vous n'avez pas trouvé de mot englobant ou épïcène et ne souhaitez pas énumérer au féminin et au masculin alors utilisez le point médian* (ou normal) pour composer les mots comme suit :

- 3
 - racine du mot + suffixe masculin + point + suffixe féminin
 - l'enseignant.e, les enseignant.es ; la.le sénateur.rice, les sénateur.rices ; un.e conseiller.ère municipal.e, des conseiller.ères municipaux.ales

- 4 Accordez les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent.
 - Ex Madame la préfète

Dans les formulaires, éliminez toutes expressions telles que :

- 5
 - « Mademoiselle » ; « Nom de jeune fille » ; « Nom patronymique » ; « nom d'épouse » ; « Chef de famille » ; « en bon père de famille »

Le choc des photos

Veillez à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes :

- 6
 - Places sur les photos
 - Temps de parole dans les réunions

Diversifiez les représentations des femmes et des hommes afin de ne pas les enfermer dans des rôles de sexe stéréotypés et d'assurer la diversité des représentations

- 7 Veillez à adresser les femmes et les hommes de tous âges, toutes origines, tous milieux professionnels, toutes religions, toutes capacités physiques ou mentales et de tous lieux.

Pour aller plus loin

- 8 Présentez intégralement l'identité des femmes et des hommes, avec leur prénom et nom, ainsi que leur métier quand cela est approprié.

Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle, et notamment sur la vie de famille

- 9 Parlez « des femmes » plutôt que de « la femme »

Exemple : journée internationale des droits des femmes

- 10 Formez les professionnel.les et diffusez le guide

* le point est le signe typographique qui permet de ne pas mettre les femmes entre parenthèses « () » ni de les opposer aux hommes « / »

Synthèse du document « Guide_pratique_communication_publique_sans_stereotype_sexe_05112015 » réalisé par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Les idées reçues ou le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin ...

- L'usage du féminin a longtemps été dans les normes
- Jusqu'au XVIIe siècle, tous les noms de métiers, fonctions et dignités exercés par des femmes étaient nommés au féminin (exemples : cuisinière, marchande, abbesse, administreresse, enchanteresse, doctoresse, charpentière).
- Les réformes des grammairiens et lexicographes au XVIIe siècle ont « imposé » la règle du masculin qui l'emporte (Il est alors question de savoir si les femmes peuvent gouverner, peuvent ne pas obéir à leur mari ou peuvent exercer les mêmes fonctions que les hommes)
- En 1647 l'Académie Française préconise que le masculin doit l'emporter en grammaire au motif que « le masculin est plus noble que le féminin ».
- Un siècle plus tard, « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ».
- en 1882 l'État tranche en faveur du masculin lorsqu'il rend l'instruction publique obligatoire.
- Des mots présents dans le français ancien disparaissent (médecineuse,..) alors que les métiers moins valorisés socialement n'ont jamais été privés de leur féminin lorsqu'ils en avaient
- **La hiérarchisation des sexes par le langage est devenue ensuite si courante et intériorisée qu'on ne la remarque (presque) plus aujourd'hui**

Les stéréotypes de sexe :

- attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes
- font passer pour naturels et normaux des rôles de sexe différents et hiérarchisés, assignés aux femmes et aux hommes.
- Sont des normes construites en opposition, valables dans une culture donnée et à une époque donnée.
- produisent des inégalités entre les femmes et les hommes.

Sans une vigilance continue, les **stéréotypes de sexe** sont **reproduits**, parfois (souvent !) de manière **inconsciente**. Leur présence se manifeste par trois aspects :

- Un **fort déséquilibre** entre le nombre de **femmes** et le nombre **d'hommes** représentés.
- Un **enfermement** des femmes et des hommes dans un **répertoire restreint de rôles** et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.
- Une **hiérarchisation** des statuts et des fonctions de chaque sexe **au détriment des femmes**.

Pour renverser cette tendance, les communications se doivent d'être exemplaires.

ÉVITEZ

Madame le directeur
Madame le président
Madame le maire
Madame le moniteur
Madame le chef de bureau
Madame le préfet

PRÉFÉREZ

Madame la directrice
Madame la présidente
Madame la maire
Madame la monitrice
Madame la cheffe de bureau
Madame la préfète

Foires aux arguments - Réponses aux 6 oppositions les plus fréquentes contre l'usage du féminin dans la langue

Utilité : « C'est une question accessoire » La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles jouent un rôle second. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchiée délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par les groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes.

Le masculin générique : « Le masculin est aussi le marqueur du neutre. Il représente les femmes et les hommes » En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin. Et d'ailleurs, l'usage du masculin n'est pas perçu de manière neutre en dépit du fait que ce soit son intention, car il active moins de représentations de femmes auprès des personnes interpellées qu'un générique épique. C'est tellement courant que nous en avons à peine conscience. Cette problématique pourrait être mise en parallèle avec l'histoire du suffrage universel. Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944.

La lisibilité : « Cela encombre le texte » Au contraire, l'usage du féminin clarifie un texte puisqu'il permet de comprendre qu'on y évoque aussi des femmes ; cela évite d'avoir à le préciser de manière explicite. D'autre part, la réintroduction des termes féminins raccourcit les énoncés : «femme auteur», «femme ingénieur», «femme poète» sont des périphrases qui prennent plus de place qu'«auteure», «ingénieure», «poétesse»... Enfin, les femmes «n'encombrent» pas un texte.

L'esthétique : « Écrivaine », « pompière », ce n'est pas beau ! » Le fait de systématiser l'usage du féminin est d'abord une question d'habitude. Ce n'est pas une question d'esthétique, car aucun mot n'est beau ou laid en soi... Les noms de métiers au féminin « dérangeant » car ils traduisent le fait que des terrains conçus comme propres aux hommes sont investis par des femmes.

Le prestige : « Les femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin » Ces femmes ont parfaitement compris les messages envoyés par ceux qui ont fait disparaître les termes féminins et ceux qui aujourd'hui les disent impropres ou inconnus, leur signifiant que, supposées inférieures, elles n'auraient rien à faire sur leur terrain. Et nous ne pouvons d'ailleurs pas blâmer ces femmes « transfuges », qui transgressent des normes en intégrant des secteurs majoritairement occupés par des hommes, de chercher à se fondre dans les usages leur préexistant. Mais cela est dommage, car l'usage du féminin pour leur nom de métier par exemple ne diminue pas leurs compétences. De plus, ces femmes sont des pionnières et peuvent jouer un rôle important de modèle pour les générations à venir.

L'homonymie : « On ne comprend plus le sens des mots ; traditionnellement « la préfète » désigne la femme du préfet » La « préfète » désigne en effet deux personnes différentes. Mais ce problème ne peut être résolu en conservant des formules désuètes, correspondant à une société où, lorsqu'une fonction prestigieuse était interdite aux femmes, le féminin désignait l'épouse. Les métiers concernés par ce problème, comme « préfète » ou « ambassadrice » sont aujourd'hui ouverts aux femmes. En 2014, 15,7% des préfet.ètes sont des femmes. Par ailleurs, se pose-t-on la question de savoir si la nomination de leurs époux (« Monsieur le préfet » ?) concurrence les hommes exerçant ce métier ? Et que faire si « Monsieur le préfet » est marié à un homme ? Les usages langagiers doivent s'adapter aux usages sociaux.